

FAVORISER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTE SUR LE TERRITOIRE EN SE MOBILISANT AUTOUR DE L'INTEGRATION PROFESSIONNELLE DU CONJOINT, DES SOLUTIONS DE GARDE D'ENFANTS, DE L'ACCES AU LOGEMENT

Contexte et enjeux

Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire en se mobilisant autour de l'intégration professionnelle du conjoint, des solutions de garde d'enfants, de l'accès au logement y compris pour les professionnels de santé « intervenant en remplacements saisonniers » dans les zones fortement touristiques.

Les collectivités territoriales jouent en ce sens un rôle primordial. Les CLS constituent l'outil privilégié pour définir un plan d'actions permettant de renforcer l'offre de soins sur le territoire.

L'intégration des conjoints des professionnels de santé sur le territoire (dans la recherche d'un emploi notamment) et l'absence de solution de garde pour les enfants constituent parfois un frein à leur installation.

Description / Mise en œuvre opérationnelle

Intégration du conjoint (e) du professionnel de santé

Mobiliser le tissu économique local, les agences locales de Pôle emploi si le conjoint ou la conjointe rencontre des difficultés pour trouver un emploi (identification du besoin d'accompagnement du conjoint dans sa recherche d'emploi, coordination du suivi, mise en réseau avec les professionnels du secteur, soutien à la création d'entreprise, formations / reconversions)

En parallèle du soutien à la recherche d'emploi, faire connaître le tissu local associatif pour permettre l'intégration du conjoint.

Etablir une offre de service à destination des conjoints des professionnels de santé, mobiliser les partenaires sur l'emploi et identifier un réseau d'accompagnement.

Proposer un accompagnement individuel par un référent (pour donner des conseils/des contacts), un accès facilité aux réseaux d'entreprises et d'employeurs locaux, des outils spécifiques dédiés à la recherche d'emploi ainsi qu'un partenariat avec Pôle Emploi : aider le conjoint dans ses démarches d'insertion professionnelle sur le territoire : recherche d'emploi, projet de formation..., échanger avec un conseiller Pôle Emploi.

Logement

Mettre à disposition temporairement une solution de logement si nécessaire le temps pour le professionnel de trouver une solution pérenne.

Soutenir le professionnel de santé dans sa recherche d'un logement à plus long terme : connaissance des tarifs de l'immobilier sur le secteur, liens avec les agences immobilières du secteur, les notaires

Faciliter l'accès à des logements de proximité (ex : projet de création d'une « maison des internes »)

Permettre au personnel de santé « saisonnier » qui vient en renfort sur certaines périodes (par exemple des jeunes diplômés) dans des secteurs très touristiques avec pénurie de logements ou logements coûteux d'accéder à des hébergements accessibles financièrement via l'ouverture de lycées (internat), accès facilités à des campings avec des tarifs « préférentiels », foyers de jeunes travailleurs etc...

Travailler sur une offre de logements disponibles : identification d'un parc de logement spécifique pour les professionnels de santé souhaitant s'installer sur le territoire (connaître et rendre lisible l'offre de logements disponible sur le territoire).

Solution de garde pour les enfants

Faciliter les solutions de garde pour les enfants des nouveaux professionnels de santé : accueil en crèche avec des horaires permettant de répondre aux horaires atypiques de certains professionnels de santé (par exemple : accueil avant 7h ...), des horaires d'accueil périscolaires « souples » qui peuvent être partagés entre certaines communes pour « mutualiser » l'effort de couverture plus large des amplitudes horaires, flécher des places.

Travailler avec le réseau périnatalité du territoire et en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales afin de développer une offre de garde pour les enfants (crèches, multi-accueils...).

Autres

Faire le lien pour des aides extralégales des conseils départementaux et région (aides passage permis, aides transports etc..).

Prérequis / Facteurs de réussite

Disposer d'un ou plusieurs logements rapidement possibles pour accueillir rapidement un professionnel de santé

Disposer en amont de partenariats avec l'ensemble des acteurs locaux qui peuvent être « facilitateurs » pour l'intégration des professionnels de santé ; en leur rappelant l'objectif du « gagnant-gagnant » : le soutien apporté par l'ensemble du tissu économique et social à l'accueil et à l'intégration de professionnels permet un cercle vertueux sur le territoire

Soutenir le professionnel de santé dans sa recherche d'un logement : appui, liens avec les agences immobilières

Public visé	Partenaires à mobiliser	Compétences de la collectivité à mobiliser	Ressources humaines et financières à mobiliser
Les nouveaux professionnels de santé Les professionnels de santé en recherche de mutation Le tissu social et économique de la commune, de la ville et du territoire	Le tissu social et économique de la commune, de la ville et du territoire Pole Emploi Conseils départementaux Région CAF / Réseau petite enfance et jeunesse. Agences immobilières Entreprises locales Etablissements de santé et ESMS	Economie, emploi Logement, urbanisme Transports Enfance, éducation, jeunesse	Un référent santé au niveau la commune, de la ville et du territoire Aides financières ponctuelles (mise à disposition temporaire d'un logement...)

Pour aller plus loin...

Les chargés de missions départementaux RH, financés par l'ARS, peuvent aider les élus notamment dans la prise de contact de différents partenaires. Ils capitalisent également sur des expériences déjà menées sur le territoire.

Contacts

